

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

<p>Nombre de conseillers En exercice : 15 Présent : 12 Procuration : 3 Votants : 15 Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0 <u>Réf</u> : 2270 Convention de servitude Commune – Enedis parcelle D188</p>	<p>L'an deux mille vingt-deux le un juin Le Conseil Municipal de Montriond (Haute-Savoie), dûment convoqué. Réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Jean Claude DENNE (Maire)</p> <p><b><u>Date de convocation</u></b> : 25 mai 2022</p> <p><b><u>Présents</u></b> : - M. MUFFAT Michel (la Ranche) - M. MUFFAT Bruno - M. DENNE Jean – Claude - M. GAILLARD Guy - Mme MICHAUD Sonia - M. ROSSET André - Mme SIBIL Christine - Mme TAVERNIER Marie – Laure - M. COCCOZ Patrick - - Mme MCQUADE Alisha - Mme QUOEX Valérie - M. DUCHEMIN Vincent -</p> <p><b><u>Absents ou excusés</u></b> : M. BRAIZE Richard - M. MUFFAT Michel (la Glière) - Mme MICHAUD Carole</p> <p><b><u>Procuration</u></b> :</p> <p>M. BRAIZE Richard à Mme TAVERNIER Marie M. MUFFAT Michel (la Glière) à M. MUFFAT Michel (la Ranche) Mme MICHAUD Carole à Mme TAVERNIER Marie</p> <p><b><u>Secrétaire de séance</u></b> : Mme SIBIL Christine</p>
--	--

Monsieur MUFFAT Michel (La ranche), propose au conseil municipal de valider la convention de servitude entre la Commune et ENEDIS, concernant la parcelle D188 (convention jointe).

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

\* **ACCEPTE** de valider la convention de servitude entre la Commune et ENEDIS, concernant la parcelle D188 (convention jointe).

\* **CHARGE** Monsieur le maire de tous les actes relatifs à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré à Montriond les jour, mois et an que dessus.  
Certifié exécutoire

Après transfert- en Sous-préfecture

Le Maire  
DENNE Jean - Claude

